



Introduction

Pour mémoire, la ligue avait baissé le montant des licences en moyenne de 10 euros pour aider les clubs sur la saison 2021/2022.

Pour 2023-2024, nous augmenterons de 1 € le montant des adhésions autres que dirigeants ; les autres tarifs resteront identiques, et ce depuis 2017.

Ces éléments se retrouveront dans les documents financiers.

Pour la saison 2019-2020, nous avions 41 116 licenciés. Pour la saison 2020-2021 nous étions à 32 829 nous avons donc perdu 8 287 licenciés et nous avons retrouvé sur la saison 2021--/2022 38 072 licenciés.

A fin 2022, nous étions à 39 618 licenciés.

A titre d'information à fin avril nous étions à 41 223 licenciés.

Au niveau des clubs pour 2021/2022, nous avons eu la création de 5 clubs mais la perte de 6 clubs soit : 231 clubs ; même constant en 2022/2023 6 nouveaux pour 6 en sommeil.

A noter, dans la présentation du bilan comptable détaillé que le système a évolué en cours de saison (mise en place de l'outil fédéral), de ce fait la comparaison entre 2021 et 2022 n'est pas significative.

Nous présenterons dans un premier temps le compte de résultat par la détermination :

- Du résultat courant
- De l'influence du résultat financier
- De l'influence du résultat exceptionnel
- De l'excédent ou du déficit.

Dans un deuxième temps nous présenterons :

- Le bilan 2022



Compte de résultat

Le compte de résultat est déterminé par les produits d'exploitation desquels il sera déduit les charges d'exploitation.

RESULTAT COURANT

Il est déterminé par la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

Les produits d'exploitation

Ils sont composés du chiffre d'affaires net et des autres produits d'exploitation.

Le chiffre d'affaire net

	2022	2021	2020	2019
Adhésion et licences	1305	1128	1591	1706
Mutations	217	195	232	254
Engagements	117	57	60	118
Affiliations	116	108	52	118
Compétitions Inter ligues/Interpoles	79	0	148	370
Stage d'été	269	222	0	257
Formation ITFE et arbitrage	425	299	206	199
Partenariats	4	0	0	126
Frais gestion arbitrage	48	24	0	41
Autres	125	50	52	101
Total « chiffre d'affaires net » (en k€)	2 704	2 083	2 341	3 290

Principales variations

1. Le produit lié aux licences est en augmentation de 177K€ malgré un premier semestre au tarif COVID
2. Explications tarifs COVID :
 - La FFHB a établi deux tarifs pour les licences ; un tarif pour les renouvellements composé de la part pour la maison du handball et les assurances et un tarif pour les nouveaux adhérents avec une participation supplémentaire intitulée « adhésion à la Fédération ».
 - La ligue AURA a diminué toutes les adhésions en moyenne de 10 euros.



3. Compétition interpole féminin
La compétition interpole a eu lieu à Bourg De Péage.
4. Les stages d'été.
Pour 2022, le stage de Passy et de Chamousset étaient complets
5. L'Institut de Formation est un secteur en évolution.
L'augmentation des recettes est principalement liée à la formation professionnelle.

En conclusion nous avons augmenté de 621 K€ de recettes en 2022 par rapport à 2021

Subventions

	2022	2021	2020	2019
Subventions FFHB	183	190	223	218
Subventions de l'ANS	92	108	63	48
Subvention région	174	178	154	161
Subventions autres	16	3	21	95
Total subventions (en k€)	464	479	461	522

Les subventions liées à la FFHB sont en légères diminution de 7K€.

Pour 2023 elles devraient se maintenir au même niveau que celles de 2022.

Les subventions de l'ANS sont en diminution pour 2022, car ce dernier organisme avait fait un complément de subvention exceptionnel en 2021 de 15K€.

Pour 2023 la subvention de la région pour les frais de fonctionnement va être divisée par 2, soit 61,5K€ au lieu de 123K€ et 0 pour 2024

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges et autres produits

	2022	2021	2020	2019
Reprise sur provisions	32	35	60	63
Transfert de charges	33	194	41	26
Autres produits	37	21	6	18
Total des autres produits d'exploitation (en k€)	102	250	107	107

1. Reprise sur provision

Concerne la provision des départs à la retraite et des clubs mis en Liquidation et passés en perte



2. Transfert de charges

Avantage en nature des véhicules de fonctions.

Aides ASP sur les contrats d'apprentissage.

3. Autres produits

Refacturation MAD 37K€

Produits d'exploitation

	2022	2021	2020	2019
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	2 704	2 083	2341	3290
TOTAL AUTRES PRODUITS	566	729	568	614
TOTAL PRODUITS d'EXPLOITATION	3 270	2 812	2 909	3 904

Les charges d'exploitation

Elles sont composées de :

- Achats et autres charges externes
- Impôts et taxes
- Salaires et charges
- Amortissements et provisions
- Autres charges

Achats et charges externes

	2022	2021	2020	2019
Licences versées à la FFHB	715	599	839	882
Mutations	81	73	86	94
Affiliations	41	33	34	41
Locations	86	71	66	131
Honoraires	78	88	80	94
Frais match international	0	0	0	93
Personnel mis à disposition	341	253	149	299
Frais déplacements missions	195	159	203	531
Autres frais et charges externes	508	250	187	218
Total (en k€)	2 044	1 526	1 656	2 495



1. Licences

L'augmentation est due à la tarification appliquée par la FFHB au tarif avant COVID

2. Mutations

RAS

3. Affiliation

Nous avons à peu près le même nombre de clubs donc le coût des affiliations auprès de la FFHB a peu varié.

4. Locations

Augmentation liée au changement de la flotte véhicule (photocopieurs, conteneurs ...)

5. Personnel extérieur et mis à disposition de la Ligue

Augmentation de 75K€ en 2022 suite à la reprise d'activité sur l'ITFE et mise en place des bassins de vie pour l'arbitrage auprès des clubs.

6. Déplacements et missions

Les frais de déplacements ont augmenté de 39 K€ liés en partie à la reprise de l'activité et des réunions en présentiels.

Impôts et taxes

	2022	2021	2020	2019
Taxes sur les salaires	55	47	55	57
Formation continue, taxe formation	11	13	19	11
Taxes foncière	8	8	8	9
Total impôts et taxes (en k€)	74	68	82	77

1. La taxe sur les salaires est basée sur le total des salaires payés durant l'année.

Salaires et charges sociales

	2022	2021	2020	2019
Salaires	734	632	644	701
Charges sociales	315	271	186	294
Total salaires et charges (en k€)	1 049	903	830	995



1. Salaires

Entre 2021 et 2022, nous avons eu des départs et/ou des maladies de certains salariés mais aussi des embauches (de remplacement et de création de postes)

2. Charges sociales

RAS

Dotation aux amortissements et provisions

	2022	2021	2020	2019
Dotation aux amortissements	89	84	85	90
Dotations provisions clubs et autres créanciers	0	12	19	36
Dotations pour risques et charges	0	41	35	58
Total amortissements et provisions (en k€)	89	137	139	185

1. Dotation aux amortissements

Chaque année la Ligue constate la dépréciation de ses immobilisations. Cette dépréciation sera utilisée pour renouveler nos immobilisations

2. Dotation aux provisions clubs et autres créanciers

RAS

3. Dotation pour provision pour risques

RAS

Autres charges

	2022	2021	2020	2019
Aides aux comités	81	74	56	66
Autres	23	11	8	17
Total autres charges (en k€)	104	85	64	84

PPF 42K€ et 43K€ Services aux clubs

Autres : Bourg De Péages + IFA Sports



Charges d'exploitation

En conclusion, le tableau ci-dessous résume les charges d'exploitation.

	2022	2021	2020	2019
Achats et autres charges externes	2 044	1526	1656	2441
Impôts et taxes	74	68	82	77
Salaires et charges	1 049	903	830	996
Amortissements et provisions	89	139	139	185
Autres charges	104	85	64	84
Total (en k€)	3 360	2 721	2 771	3 783

Le résultat d'exploitation est donc égal à :

	2022	2021	2020	2019
Produits d'exploitation	3 270	2812	2 909	3 904
Charges d'exploitation	3 360	2721	2 770	3 782
Résultat d'exploitation (en k€)	-90	90	139	121

INFLUENCE DU RESULTAT FINANCIER

	2022	2021	2020	2019
Résultat d'exploitation	- 90	90	139	121
Résultat financier	2	-11	-8	-8
Résultat courant avant impôt (en k€)	- 88	79	131	113

RAS



INFLUENCE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2022	2021	2020	2019
Résultat exceptionnel	38	-15	-9	7
Résultat exceptionnel (en k€)	38	-15	-9	7

Vente du véhicule de Clermont Mini Bus 6.5K€ et versement Contrat d'objectif 32K€ de 2020

DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	2022	2021	2020	2019
Résultat courant avant impôt	-88	79	131	113
Résultat exceptionnel	38	-15	-9	7
Impôt société	0	0	0	-10
Résultat de l'exercice (en k)	-50	64	122	110



Présentation du bilan

Actif du bilan

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité. Nous commenterons successivement :

- Les immobilisations
- L'actif circulant
- Le compte de régularisation

Les immobilisations

	2022	2021	2020	2019
Immobilisations nettes (en k€)	923	727	772	855

L'augmentation des immobilisations est due à la caution de 232K€ que le LCL a prise en gage du rachat de l'emprunt de la Société Générale en 2021.

Actif circulant

	2022	2021	2020	2019
Créances et comptes rattachés	1 408	632	857	756
Autres créances	261	102	101	346
Trésorerie	720	1358	1 308	1 614
Total (en k€)	2 389	2 092	2 266	2 716

1. Créances et comptes rattachés

L'augmentation des créances provient du non règlement des factures clubs dans les délais

Nous tenons à remercier les clubs qui ont régulièrement honorés leurs dues vis à vis de la Ligue.

2. Autres créances

Les subventions sont classées en produits à recevoir car il y a un an de décalage entre l'attribution de la subvention à la Ligue AURA et son versement.

Cela concerne, notamment, des subventions de :

- Le Région pour le fonctionnement du PPF d'un montant de 129K€
- La Région pour le Contrat d'objectif 2021 d'un montant de 49 K€
- La Région pour le Contrat d'objectif 2022 d'un montant de 47 K€
- Echange Franco-Allemand d'un montant de 16K€



3. Trésorerie

Nous avons perdu 638K€ de trésorerie au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Cette perte de trésorerie est due principalement :

- À la caution prise par le LCL 232k€
- Du décalage de versement des subventions de la Région 178K€
- Du changement des modalités de prélèvement des licences par la FFHB sur 4 mois au lieu de 9 mois alors que la ligue prélève les clubs sur 9 mois

Nous vous rappelons qu'il est proposé, comme chaque année aux clubs de payer les factures de licences en 8 fois. Ce système facilite la gestion de leur trésorerie.

Compte de régularisation

	2022	2021	2020	2019
Charges constatées d'avance (en k€)	529	283	423	509

En 2022, ce compte est composé principalement des charges correspondantes aux licences du 1^{er} Semestre 2023 pour 461 k€.

Passif du bilan

Nous commenterons successivement les postes :

- Fonds associatif
- Provisions et fonds dédiés
- Emprunts
- Avances et acomptes reçus
- Dettes fournisseur et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Autres dettes
- Produits constatés d'avance

Fonds associatif

La constitution du fond associatif a eu lieu lors de la fusion des 3 Ligues en janvier 2017. Il s'élevait à 605K€

Chaque année le fond associatif est augmenté du résultat positif de l'exercice ou diminué en cas de perte. Le fond associatif joue le rôle de réserve. Il sera utilisé pour faire face à un résultat déficitaire. En cas de dissolution, les fonds associatifs serviraient à apurer les dettes puis le solde serait restitué aux comités et aux clubs



	2022	2021	2020	2019
Fonds associatifs	1011	947	825	715
Résultat en instance d'affectation	-50	64	122	120
Subventions pour investissements	0	2	3	5
Total (en k€)	961	1013	951	840

Le résultat de 2021 de 64 k€ a été affecté au fonds associatif, suite à la décision de l'Assemblée Générale de 2022.

Provisions et fonds dédiés

	2022	2021	2020	2019
Provision pour départ à la retraite	93	112	127	149
Provision pour risque Prud'hommes et chômage partiel	102	102	60	25
TOTAL en K€	195	214	187	174

1. Provision pour départ à la retraite

Nous avons l'obligation légale de constater les sommes dues au moment du départ à la retraite dessalariés. Cette provision a diminué en 2022.

2. Provisions pour prud'hommes et chômage partiel

La provision 2021 a été maintenue dans l'attente des jugements des procédures en cours.

Emprunts

	2022	2021	2020	2019
Emprunts bancaires	439	498	566	616
Emprunts auprès d'autres organismes	0	11	29	46
Total (en k€)	439	509	595	662



1. La pression des emprunts bancaires diminue d'année en année.
2. L'emprunt souscrit auprès de la Société Générale, en 2014, pour l'achat des locaux de Bron, a été racheté par le LCL en 2021. Le taux initial de 2.41%, est actuellement de 0.98%.

Le taux de l'emprunt lié à l'achat de l'établissement de Montbonnot a été renégocié. Le taux initial de 2.95% est actuellement de 0.98%.

Avances et acomptes reçus

En fin d'exercice 2022, la FFHB fait une avance de trésorerie pour l'organisation des interpoles féminins qui ont lieu début 2023

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2022	2021	2020	2019
Dettes fournisseurs	726	393	576	789
Fournisseurs factures non parvenues	93	55	37	37
Total (en k€)	819	448	613	826

Les dettes vis-à-vis des fournisseurs ont augmenté de 333K€ entre 2021 et 2022.

Notre fournisseur le plus important est la FFHB pour un montant de 549K€.

Dettes fiscales et sociales

	2022	2021	2020	2019
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	193	161	154	169
Dettes vis-à-vis de l'Etat	2	2	6	28
Total (en k€)	195	163	160	197

1. Dettes vis-à-vis des organismes sociaux
 - 141 k€ de provisions pour congés payés et charges sociales sur congés payés ;
 - 52 k€ de dettes vis-à-vis de l'URSSAF et des caisses sociales.
2. Dettes vis-à-vis de l'État

RAS



Autres dettes

	2022	2021	2020	2019
Autres dettes	17	6	1	8
Avoirs à établir vis-à-vis des clubs	0	28	56	
Total (en k€)	17	34	57	8

RAS

Produits constatés d'avance

	2022	2021	2020	2019
Interpoles	0	0	0	217
Licences premier semestre 2023	850	401	708	848
Mutations 1e semestre 2023	117	94	101	125
Engagements 1 ^{er} semestre 2023	60	57	0	60
Affiliations 1 ^e semestre 2023	58	57	51	58
Total (en k€)	1 122	622	897	1 383

Conclusion

Nous devons être vigilant sur l'année 2023 et préparer dès à présent 2024.

Merci à tous.

Daniel Senecloze, Trésorier